TR/SS

IVRY S/SEINE

# Arrêtés municipaux

**CIRCULATION** EXTRAIT DU REGISTRE

**RUE MOLIERE (R.D.154A)**
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Molière par la société DISTP – 4 rue Jean Baptiste Colbert – 77350 Le Mée-sur-Seine, agissant pour le compte d'ENEDIS – 29 quai de la Révolution – 94140 Alfortville (installation de cabine Enedis),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

## ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Molière** au droit du n°69 à compter du **11 septembre 2023** à **8 heures 30** jusqu'au **26 septembre 2023** à **17 heures :**

- **Neutralisation du trottoir :** les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes,
- **Neutralisation de la piste cyclable :** les cyclistes seront déviés dans la voie de circulation générale,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Responsable du S^ce^ Entretien et Exploitation – Direction Voirie et Mobilités du Conseil Départemental du Val de Marne,
- D.T.S.P. (voies départementales),
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société DISTP – 4 rue Jean Baptiste Colbert – 77350 Le Mée-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 07 AOUT 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Guillaume Spiro
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 52 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 08 AOUT 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 52 (Val-de-Marne)

François Presset